



SOMMAIRE

p. 03

Introduction

p. 04-07

Zoom sur les travaux des partenaires de la plateforme

La santé des étudiants

Construction des diagnostics territoriaux et participatifs dans le cadre de la future contractualisation de la politique de la ville

Mise en place d'une démarche participative pour une intégration des enjeux liés au vieillissement de la population dans les politiques publiques intercommunales de Roumois Seine

Diagnostic régional Santé Environnement de Normandie

Dossier thématique : Insertion et emploi

◀ p. 08-20

Insertion et emploi, principaux constats en Normandie

France travail, service public de l'emploi

Habitants des quartiers prioritaires politique de la ville et emploi

Insertion par l'activité économique : chiffres clés et enjeux du secteur

Dispositif Evrest : mesure de l'impact d'une nouvelle organisation de travail

p. 21

Lus pour vous

En Normandie

En France

p. 22

Dispositifs nationaux

VILAS (Visualisation d'Indicateurs Localisés sur l'Action Sociale)

p. 23

Dispositifs européens

ISIDORe (Integrated Services for Infectious Disease Outbreak Research)

p. 24

Agenda



Plateforme NÉO, un réseau et des outils au service des politiques publiques régionales



Réseau d'échanges



Animation de groupes de travail thématique



Site Internet



Panorama des publications régionales



Espace open data et une Base Territoriale des Indicateurs (BTI)

www.normandieobservation.org

INTRODUCTION

Insertion et emploi au cœur de cette nouvelle lettre de Normandie études observation



Les membres de la plateforme Normandie Études Observation vous proposent une nouvelle lettre Info en ce mois de juin 2023. Dans un contexte d'embellie en ce qui concerne l'emploi, le comité technique de NÉO a souhaité mettre le thème de l'insertion et de l'emploi au cœur de cette nouvelle lettre Info de la Plateforme d'observation régionale. Sont ainsi présentés en introduction les principaux constats sur ce thème en région Normandie. Un retour sur le futur service public de l'emploi, un point sur l'emploi et l'insertion des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les résultats d'observation et d'études régionales sur cette thématique sont également détaillés.

Cette nouvelle lettre Info fait bien sûr également le point sur les derniers travaux d'observation en région dans le champ social, médico-social et sanitaire.

La publication de cette lettre Info entre dans la feuille de route 2023 de la plateforme qui sera cette année encore riche en travaux inscrits dans la continuité des années précédentes. Plus précisément,

la Direction régionale de de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), l'Agence régionale de santé (ARS) et la Région Normandie, copilotes de la plateforme, ont validé un programme d'activité 2023 structuré autour de trois axes :

- Partage et valorisation de l'information ;
- Animation de la plateforme ;
- Développement des partenariats.

Concernant le partage et la valorisation de l'information, le site Internet et la *Base territorialisée des indicateurs* seront mis à jour régulièrement (productions écrites des partenaires, indicateurs en *Open Data...*) et deux lettres Info seront réalisées.

L'organisation et le suivi de ces travaux de partage et de valorisation de l'information s'appuieront sur les membres du comité de suivi qui se réunira à deux reprises.

L'animation des quatre groupes de travail (Parcours des personnes en situation de handicap, Pauvreté & précarité, Santé mentale et Qualité de vie des personnes atteintes de cancer) se poursuivra.

L'année 2023 sera également consacrée au développement des partenariats locaux en lien avec les commanditaires.

Enfin, fort de son succès en 2022 et pour que la plateforme soit toujours mieux identifiée en Normandie, une journée thématique d'échanges sera de nouveau proposée aux acteurs normands en fin d'année. La thématique choisie est l'insertion et l'emploi. Ce sera donc l'occasion d'approfondir les premiers enseignements présentés dans le dossier thématique de cette nouvelle lettre Info.

L'équipe d'animation de NÉO

Zoom sur les travaux des partenaires de la plateforme



LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS

ORS-CREAI Normandie et OR2S

Afin de mieux appréhender l'état de santé physique et psychique, ainsi que les comportements de santé des étudiants sur le territoire normand, l'ORS-CREAI Normandie et l'OR2S, en collaboration avec l'ARS et les trois universités de la région (Caen, Le Havre et Rouen), réalisent une enquête auprès des étudiants de licence. Menée pour la première fois en 2022, puis de nouveau en 2023, le questionnaire est constitué d'une base socle s'intéressant notamment aux caractéristiques sociodémographiques, à l'état de santé, aux conduites à risque, à la qualité de vie, à l'activité physique, à la santé sexuelle et aux souhaits d'informations et d'actions de prévention. Le questionnaire est également constitué d'une partie ayant vocation à évoluer chaque année. En 2022, cette dernière abordait l'information sur la santé, la consommation de soins et le renoncement aux soins.

Cette première année de recueil a permis de recueillir le fait qu'un étudiant normand sur quatre se trouve en situation de fragilité économique, situation qui s'avère avoir un retentissement important sur la santé des étudiants, mais également sur leur prise en charge. En effet, les plus défavorisés sont à la fois plus nombreux à déclarer avoir des problèmes de santé mais aussi à avoir renoncé à des soins au cours de l'année écoulée. Par ailleurs, plus d'un étudiant sur cinq déclare avoir une mauvaise qualité de vie et plus d'un sur deux dit avoir déjà pensé à se suicider au cours de sa vie.

Ces dernières observations ont conduit à choisir pour la partie thématique du questionnaire 2023, le sujet de la santé mentale. Il aborde des questions en lien avec la qualité de vie, le soutien social, la détresse psychologique, la consommation de soins psychologiques ainsi que les pensées suicidaires et tentatives de suicide. En outre, la pérennisation de cette enquête permettra de suivre les évolutions de la santé et des comportements des étudiants en Normandie.



Pour plus d'informations sur l'enquête et les résultats 2022 :
<http://www.or2s.fr/index.php/publications/840-sante-etud-normands>
<http://orscreainormandie.org/sante-des-etudiants-normands/>

Contacts :

Noémie LEVÊQUE-MORLAIS, ORS-CREAI Normandie, chargée d'études, n.levaquemorlais@orscreainormandie.org
Jeanne PFISTER, OR2S, chargée d'études, jeanne.pfister@or2s.com

CONSTRUCTION DES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX ET PARTICIPATIFS DANS LE CADRE DE LA FUTURE CONTRACTUALISATION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

ORS-CREAI Normandie

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés qui porte deux ambitions fortes : la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants. Une contractualisation entre l'État, les collectivités locales et des partenaires, agissant dans différents domaines, permet de déterminer un cadre de travail et les engagements de chacun, dénommé contrat de ville pour la période 2015-2023. Après une année 2022 consacrée à l'évaluation finale des contrats de ville et à la lecture des enjeux identifiés sur les territoires, des forces et défis à relever, 2023 est l'année de préparation de la future contractualisation de la politique de la ville. Cette étape de préparation se concrétise par la réalisation de diagnostics de territoire afin de déterminer un projet cohérent pour le ou les quartiers concernés et leurs habitants. Au regard des évaluations menées en 2022 sur les contrats de ville en France, on peut observer une faible appropriation des questions d'observation par les équipes des collectivités en charge de la politique de la ville : recours à un prestataire extérieur ou encore traitement sommaire des données existantes sur les territoires (éléments descriptifs)¹. En outre, les acteurs normands ont de fortes attentes en matière d'observation et de suivi, que ce soit le suivi des engagements des partenaires du contrat de ville, mais surtout de l'évolution des situations dans les quartiers prioritaires.

Pour accompagner les personnes en charge de la politique de la ville en Normandie (communes et EPCI) dans la construction des diagnostics territoriaux, l'ORS-CREAI (en sa qualité de centre ressource politique de la ville CRPV) a proposé en mars et avril un cycle de webinaires consacré aux diagnostics territoriaux et participatifs. L'objectif est d'apporter les bases et références nécessaires à la construction de ces diagnostics dans la perspective de l'élaboration de la prochaine contractualisation politique de la ville. Comment construire une démarche d'observation ? Quelle complémentarité entre les démarches quantitatives et qualitatives ? Est-il possible d'enrichir l'observation par le recours à des nouvelles données ? Quelle place pour les habitants dans ces démarches ?

C'est donc trois webinaires qui ont été proposés.

Le premier webinaire, « **Observer les territoires : les enjeux, la démarche et les outils mobilisables** », a permis de reposer les bases sur les enjeux et la démarche à travers la présentation d'un guide réalisé par le CRPV de la région Grand-Est (ORIV) sur l'observation des territoires qui met en avant l'approche partagée². Ce fut aussi l'occasion de

(re)partager quelques ressources mobilisables pour réaliser des travaux d'observation :

- les ressources locales avec l'observatoire régional des quartiers normands (ORDQ)³ qui comprend des fiches statistiques pour chaque EPCI concerné par la politique de la ville, et de fiches retours d'expériences normandes.
- la mise à disposition par l'Insee de données à l'échelle QPV et de leur accès en a été fait *via* la diffusion d'une vidéo tutorielle.
- les données fournies par l'ANCT *via* son système d'information géographique politique de la ville, SIG-Ville.

Le second, « **Innover dans la mobilisation des données d'observation** », a été l'occasion de revenir sur cette notion de la donnée dans l'ère de l'*Open Data*, des nombreux enjeux liés (économique, environnementaux, éthique, démocratique...), de sa puissance dans la décision publique et des réponses possibles à de nouvelles problématiques sociétales (mobilités, pollution, eau...). Les données à l'échelle des quartiers prioritaires sont jusqu'alors confrontées à plusieurs contraintes : données non disponibles dans un souci de secret statistique, voire inexistantes à une échelle si fine, qui ne correspondent pas à des mailles administratives telles que l'IRIS, une ancienneté ne permettant pas d'avoir un regard actualisé des problématiques du territoire pour adapter les actions mises en œuvre par les acteurs, ou encore difficilement accessibles en raison du coût financier ou de la lourdeur administrative pour les acquérir auprès des opérateurs les détenant.

L'expérimentation Data et Quartiers⁵ menée en régions Bretagne et Pays de la Loire par le CRPV RésO Villes et le président de Civitéo, soutenu par l'ANCT, met en lumière la possibilité de dépasser toutes ces contraintes de l'observation par la donnée dans les quartiers prioritaires, bien que cela demande du temps (phase de sensibilisation, de cadrage des besoins, de développement des partenariats) avec une méthodologie rigoureuse.

La dernière session, « **Faire participer les habitants-es à l'observation : de multiples méthodes** » a été l'occasion de partager des exemples normands de mobilisation des habitants dans le cadre de l'évaluation des contrats de ville en 2022.

Ainsi, des temps de partage d'expériences et d'échanges sur les pratiques ont été proposés aux acteurs de la politique de la ville avec comme principe fondamental qu'il n'y a pas une seule manière de réaliser un diagnostic, et que l'observation s'adapte en fonction des ressources locales.



Pour en savoir plus et consulter les ressources : <http://orscreainormandie.org/retours-et-ressources-du-cycle-construire-des-diagnostics-territoriaux-et-participatifs/>

Contact :

Lucie LECHAT, ORS-CREAI Normandie, chargée de mission, l.lechat@orscreainormandie.org

¹ Réseau national des centres de ressources pour la politique de la ville, Évaluation finale des contrats de ville 2015-2022. Mobilisation des centres de ressources politique de la ville & principaux enseignements pour l'avenir : contribution collective 2022, Novembre 2022, 27 p.

² <https://www.oriv.org/publication/observer-les-territoires-guide-methodologique-pour-des-approches-partagees-au-service-des-habitants-es-du-territoire/?hillite=observation>

³ <http://orscreainormandie.org/observatoire-regional-des-quartiers-2/>

⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=9bVxWgY6ihg>

⁵ <https://www.calameo.com/books/007030140656722f8bab6>

MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR UNE INTÉGRATION DES ENJEUX LIÉS AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES INTERCOMMUNALES DE ROUMOIS SEINE

AGENCE D'URBANISME DE ROUEN ET DES BOUCLES DE SEINE ET EURE (AURBSE)

Roumois Seine est une communauté de communes composée de 40 communes qui réunit 41 000 habitants. Traversée par l'axe autoroutier A13, elle connaît depuis plusieurs années une importante croissance démographique portée par son attractivité résidentielle, principalement vis-à-vis de la Métropole Rouen Normandie avec laquelle elle est limitrophe.

Son projet de territoire, élaboré en 2020 avec les nouvelles équipes politiques, a retenu, parmi les dix domaines prioritaires pour la mandature, la mise en place d'une réflexion stratégique autour du vieillissement démographique, afin que ce sujet soit intégré de manière transversale dans ses futures politiques publiques. La réflexion à mener sur cet enjeu est née d'un constat d'une augmentation importante du nombre de personnes âgées sur le territoire au cours de la dernière décennie, phénomène qui s'accéléra dans les prochaines années. À cette fin, la communauté de communes bénéficie du fonds d'appui Territoire Innovants Seniors (Réseau Francophone Villes Amies des Aînés et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire).

Établir un diagnostic quantitatif et qualitatif de la situation constitue un point de départ essentiel. Pour cela, une méthode participative associant acteurs socio-professionnels travaillant auprès des populations âgées et habitants du territoire a été mise en place en partenariat

avec l'AURBSE. Elle s'appuie sur l'organisation de trois temps complémentaires visant à identifier et qualifier les problématiques auxquelles sont confrontés les populations âgées et acteurs du territoire :

- un atelier avec les acteurs socioprofessionnels intervenant dans des domaines aussi variés que l'action sociale, la santé, l'urbanisme, le numérique, les structures d'hébergement pour personnes âgées etc.
- un atelier auprès des résidents de la résidence pour personnes âgées Jean Guenier de Grand-Bourgtheroulde.
- le recueil de la parole de seniors du territoire réalisé en deux points de passage importants : le marché de Bourg-Achard et la Maison France Services de Grand-Bourgtheroulde.

L'intercommunalité poursuivra la réflexion, toujours accompagnée par l'AURBSE, en intégrant ces préoccupations sociales aux enjeux de transition écologique et de sobriété foncière. Il s'agira ainsi de déterminer le potentiel en habitat pour personnes âgées au sein des tissus urbanisés du territoire.

Contacts :

AURBSE : Yohann BANIK et Arnaud LAURE
yohann.banik@aurbse.org
arnaud.laure@aurbse.org

CCRS : Béatrice MANDON
b.mandon@roumoiseine.fr



Atelier participatif réalisé à la Résidence pour Personnes Agées Jean Guenier – Grand Bourgtheroulde (crédit photo : AURBSE)

DIAGNOSTIC RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT DE NORMANDIE

ORS-CREAI Normandie

Dans le cadre du lancement des travaux d'élaboration du PRSE4 (Plan Régional Santé Environnement), l'ORS-CREAI Normandie en partenariat avec l'ARS, la Dreal, la Draaf et Santé publique France a œuvré à l'actualisation de l'état des lieux santé environnement de Normandie.

Cette contribution, qui a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance des enjeux en santé environnement en région, est articulée autour des trois grands axes que sont le contexte démographique et socio-économique, le contexte sanitaire et le contexte environnemental. Une approche pluridimensionnelle intégrant l'ensemble des déterminants de santé est ainsi privilégiée puisque l'état de santé d'une population ne dépend pas uniquement de facteurs génétiques, biologiques ou comportementaux. Il est également fortement lié aux conditions socio-économiques et aux contextes environnementaux dans lesquels les personnes vivent.

Plus précisément, les facteurs environnementaux susceptibles de contribuer à la dégradation de l'état de santé d'une population sont extrêmement nombreux (exposition à des substances chimiques toxiques ou microbiologiques, bruits, éléments naturels, etc.) et concernent la qualité des différents milieux et du cadre de vie (l'eau, l'air, le sol, l'habitat, le milieu professionnel). Ceux-ci peuvent avoir des conséquences sur l'état de santé à plus ou moins long terme à travers la survenue d'intoxications aiguës, d'accidents cardiovasculaires ou dans l'apparition de maladies chroniques (les cancers, les maladies de l'appareil respiratoire, les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies neurodégénératives...).

Exemples de slides

Caractéristique de la population

Une définition de la santé telle qu'elle figure dans le préambule à la constitution de 1946 de l'Organisation Mondiale de la Santé qui se définit par un état de la situation sanitaire des populations

Les données à investiger sont également les caractéristiques et la situation sociale des populations en termes démographiques et socio-économiques notamment

Une approche pluridimensionnelle intègre l'ensemble des déterminants de la santé

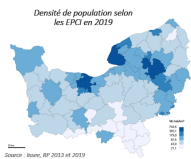
Contexte démographique et socio-économique

Population sensibles et vulnérables – population âgée

- Un indice de vieillissement supérieur à celui observé en France métropolitaine notamment dans les départements de l'Orne et de la Manche
- Une part de personnes âgées vivant seules également plus importante (notamment dans le département de la Seine-Maritime)

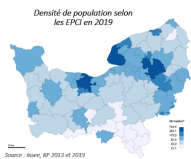
Structure et évolution de la population en Normandie

- Plus de 3,3 millions de Normands comptabilisés au dernier recensement de la population 2019, soit un taux de variation annuel moyen négatif
- Une population inégalement répartie sur le territoire avec trois grands pôles urbains et des territoires peu denses notamment dans le département de l'Orne



Source : Insee, RP 2019 et 2019
Élaboration : ORS-CREAI Normandie

Densité de population selon les EPCI en 2019



Source : Insee, RP 2019
Élaboration : ORS-CREAI Normandie



Diagnostic régional santé environnement

Contribution à l'actualisation menée dans le cadre du PRSE4

Mars 2023

ARS Normandie, Santé publique France, Association ORS-CREAI Normandie

Plusieurs documents sont mis à la disposition des acteurs partenaires du PRSE4. Les auteurs proposent ainsi une sélection d'indicateurs et un nombre conséquent de ressources. Cette contribution se veut également non figée et sera actualisée et complétée tout au long du plan régional santé environnement.

Pour en savoir plus :

<http://orscreainormandie.org/sante-environnement/>

Contact :

Annabelle YON, Directrice adjointe, ORS-CREAI Normandie

a_yon@orscreainormandie.org

Contexte environnemental

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SANTÉ

- Impacts physiologiques (désastres, maladies), Impacts psychologiques post-traumatiques, Maladies liées à la dégradation de la qualité de l'eau.
- Impacts sur la nutrition des populations liés au réchauffement de l'eau pour la production vivrière, Maladies d'origine hydrique et zoonoses alimentaires collectives (Zoonoses) liées à la dégradation de la qualité de l'eau.

Changement climatique

IMPACTS SUR LA SANTÉ ET SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ

- POLLUANTS** : Allergies
- TEMPÉRATURE CANICULES** : Mortalité, Maladies cutanées, oculaires, Déshydratations, hyperthermies, aggravation des maladies chroniques.
- INSECTES VECTEURS** : Maladies infectieuses.
- RESSOURCE EN EAU DE SURFACE ET SÈCHERESSE**
- POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE** : Mortalité, Pathologies chroniques (maladies respiratoires, cardio-vasculaires).

Contexte sanitaire

Etat de santé : conséquence de nombreux facteurs et déterminants environnementaux, sociaux, économiques et individuels

Des pathologies d'origine manufacturielles et également multifactorielles (qui ne sont pas exclusivement liées à l'environnement et ont des causes multiples)

Des pathologies prévalentes pouvant être en partie causées par la dégradation de l'environnement mais également lié un facteur de sensibilité ou de vulnérabilité face à ces dégradations (comme les dévotions socio-économiques...)

Un lien entre santé et environnement complexe à décrypter et des données utiles qui peuvent également être des indicateurs de l'impact de la population à un état des milieux dégradés

Des données pas toujours disponibles ou pertinentes à une échelle territoriale fine

Vue d'ensemble

Esperance de vie à la naissance

- Une espérance de vie à la naissance parmi les plus faibles de France métropolitaine chez les hommes comme chez les femmes
- Une surmortalité régionale par rapport à la France métropolitaine :
 - Tous âges : + 9 % chez les hommes et + 3 % chez les femmes
 - Prématurée : + 18 % chez les hommes et + 10 % chez les femmes (liée aux cancers, aux maladies de l'appareil circulatoire et aux suicides)
- Des disparités territoriales marquées

Région	Hommes		Femmes	
	Population de 15 ans	Population de 65 ans	Population de 15 ans	Population de 65 ans
Alsace	76,2	-0,8	80,4	-0,7
Bretagne	76,2	-1,1	80,4	-1,1
Normandie	75,1	-1,9	80,3	-0,9
Occitanie	75,1	-1,7	80,3	-0,9
France métropolitaine	75,1	-1,2	80,3	-0,9

Source de l'exploitation : Insee

Contexte environnemental

Classification de la norme des EPCI en 10 classes

- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes
- Norme des EPCI en 10 classes

Activités agricoles

Orientation technico-économique des exploitations agricoles (ITEC) dominante par commune en 2020

- Les productions animales se situent plutôt à l'ouest de la région et les grandes cultures à l'est. L'élevage bovin est dominant.
- Progressivement, l'élevage cède le pas au profit des grandes cultures.
- La spécialisation en grandes cultures regroupe en 2020 le tiers des exploitations normandes.

DOSSIER THÉMATIQUE

Insertion et emploi

Dans un contexte d'embellie en ce qui concerne l'emploi, le comité technique de NÉO a souhaité mettre le thème de l'insertion et de l'emploi au cœur de cette nouvelle lettre Info de la Plateforme d'observation régionale. Vous sont ainsi présentés en introduction les principaux constats sur ce thème en région Normandie. Un retour sur le futur service public de l'emploi, un point sur l'emploi et l'insertion des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les résultats d'observation et études régionales sur cette thématique vous sont également présentés.

INSERTION ET EMPLOI, PRINCIPAUX CONSTATS EN NORMANDIE

INSEE

En Normandie, comme dans le reste de la France, le chômage a baissé très significativement depuis fin 2015. Fin 2022, la région connaît son plus faible taux de chômage depuis 40 ans, avec 6,7 % contre 7,0 % dans l'ensemble de la France métropolitaine. La Manche est le département de Normandie le moins affecté par le chômage (5,1 %) et se situe au 4^e rang des départements de France métropolitaine les moins touchés. Dans certaines zones d'emploi le taux de chômage est inférieur à 5 % de la population active. Le Calvados, l'Orne et l'Eure présentent des taux de chômage de 6,3 %, 6,5 % et 6,8 % positionnant ces départements aux 31^e, 42^e et 50^e rangs de France métropolitaine. La Seine-Maritime demeure le département normand ayant le taux de chômage le plus élevé (7,5 %, 72^e rang national).

Le chômage, c'est-à-dire la situation des personnes sans emploi qui effectuent des recherches actives pour en trouver un, ne représente qu'une partie des personnes éloignées de l'emploi. La question de l'insertion sur le marché du travail concerne un plus grand nombre de personnes : celles qui sont dans le "halo" du chômage (notamment des chômeurs "découragés"), des jeunes ni en emploi ni en études, des seniors mis d'office en retraite ou en pré-retraite, etc.

► Le chômage de longue durée est encore important en Normandie

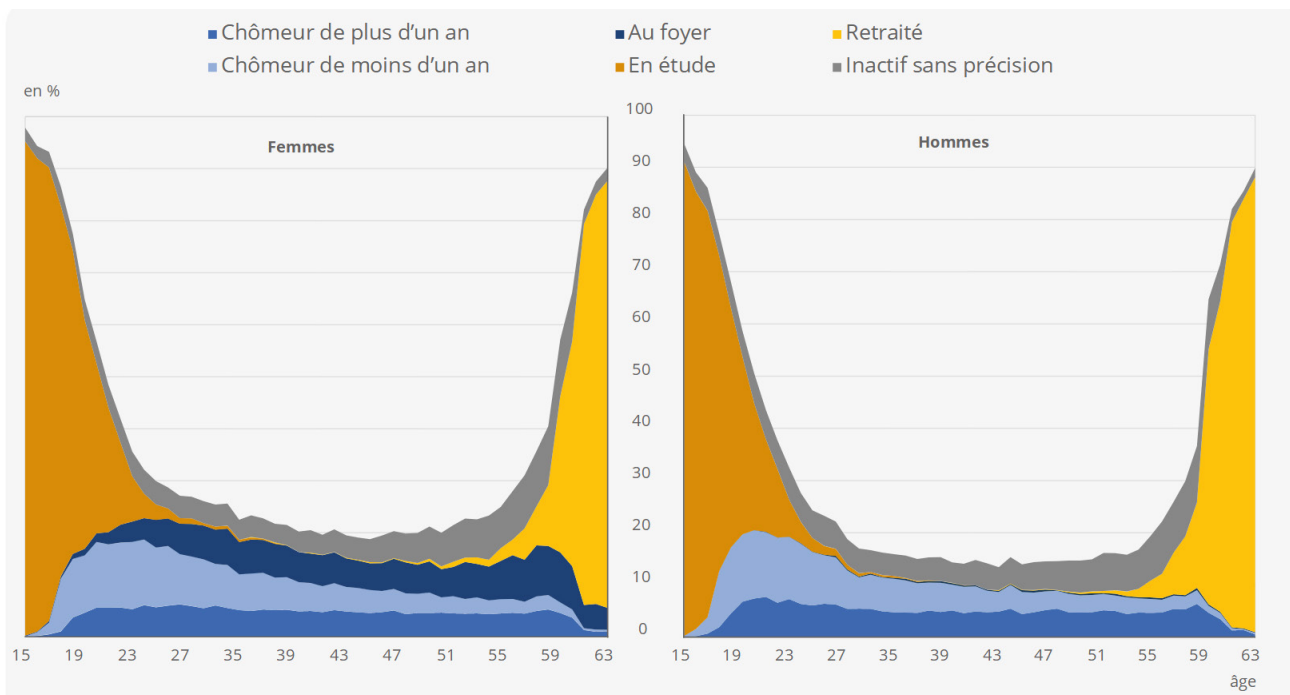
En Normandie, 36,2 % de la population « en âge de travailler » (15-64 ans) se déclarait sans emploi lors du dernier recensement de la population, soit environ 735 000 personnes. Parmi elles, on dénombre 198 000 chômeurs dont près de la moitié (45,9 %) le sont depuis plus d'un an, 204 000 élèves ou étudiants, 57 500 personnes au foyer, 164 500 retraités ou pré-retraités et 111 000 inactifs pour un motif autre que ceux précités (chômeurs « découragés », congés sabbatiques, etc.). La région se situe au 6^e rang des treize régions métropolitaines pour la plus forte proportion de personnes sans emploi, un peu

QUELQUES DONNÉES CLÉS

- En moyenne en 2021 en France, 86 % des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans sont actifs au sens du Bureau international du travail (BIT).
- En 2021, 20 % des actifs sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans avec un CAP, BEP ou baccalauréat sont au chômage.
- Une progression de l'emploi salarié au niveau régional en 2021 de + 2,2 % permettant de retrouver le niveau d'avant crise sanitaire. Une augmentation néanmoins en deçà de celle observée au plan national (+ 2,8 %).
- Près de 64 % des Normands âgés de 15 à 64 ans sont en emploi (situation similaire au plan national).
- Un taux de chômage régional au plus bas depuis 40 ans et légèrement inférieur au plan national. Des disparités territoriales marquées avec une situation plus défavorable dans le département de la Seine-Maritime.

au-dessus de la moyenne nationale (35,3 %). Cette proportion varie assez fortement entre les régions : de 32,7 % dans les Pays de la Loire à 40,4 % dans les Hauts-de-France. Si les motifs d'inactivité sont naturellement liés aux études avant la trentaine, ou à la retraite après la soixantaine, les chômeurs et les femmes au foyer constituent l'essentiel des personnes sans emploi aux âges intermédiaires (cf. figure 1).

Figure 1 – Part de personnes sans emploi parmi les 15-64 ans selon l'âge et le sexe en Normandie

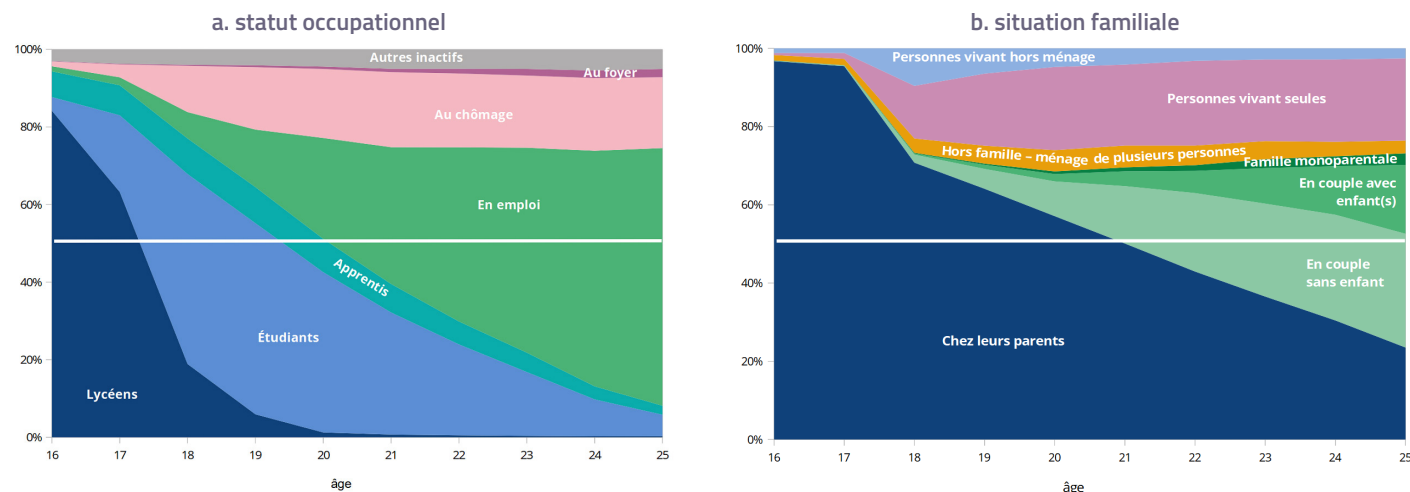


Source : Insee, recensement de la population 2019 – exploitation complémentaire.

L'insertion des jeunes

La période de la vie située entre 16 et 25 ans est une période importante pour l'insertion professionnelle. Près de 80 % des Normands sont encore en études à l'âge de 18 ans, alors que la même proportion de ceux de 24 ans sont déjà sur le marché du travail (cf. figure 2.a.). L'évolution est également forte sur le plan familial, la proportion des Normands vivant chez leurs parents passant d'environ trois quarts à un tiers aux mêmes âges (cf. figure 2.b.).

Figure 2. Chronogramme de la situation des jeunes de 16 à 25 ans en Normandie



Source : Insee – RP 2019, exploitation complémentaire

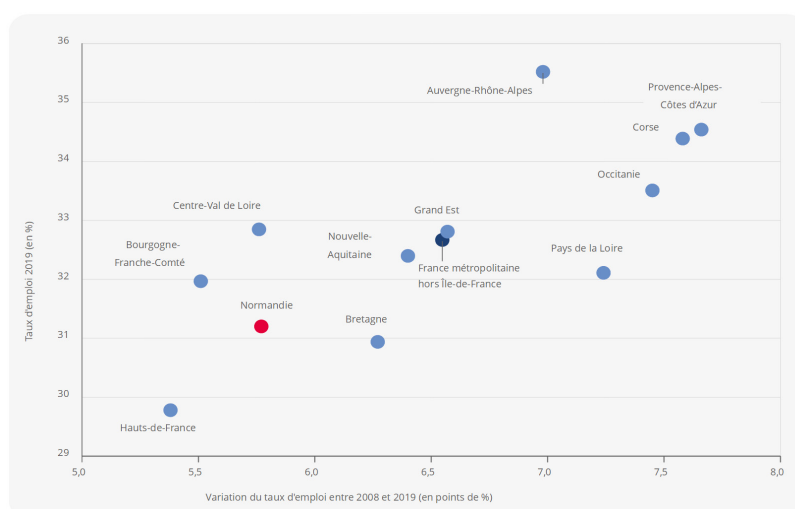
Le diplôme apporte une forme de protection contre le chômage, notamment chez les plus jeunes qui ne peuvent faire valoir l'expérience acquise sur le marché du travail. Ainsi, à 20 ans, quatre actifs non bacheliers sur dix se déclarent au chômage au recensement de la population, soit un taux supérieur de près de 20 points à celui des titulaires du baccalauréat. Le diplôme prémunit aussi du chômage de longue durée, particulièrement parmi les plus jeunes. Jusqu'à 30 ans, les non-bacheliers apparaissent bien plus concernés par le chômage d'une durée supérieure à un an que les actifs titulaires du baccalauréat.

► Le maintien en emploi des seniors

En Normandie comme au niveau national, le taux d'emploi des seniors a nettement progressé, particulièrement au cours de la dernière décennie. Le taux d'emploi des Normands a progressé pour tous les âges de 50 à 70 ans, notamment aux âges proches de la soixantaine. Par un effet de « rattrapage », cette hausse est plus marquée pour les femmes que pour les hommes, avec le vieillissement de générations de femmes plus fréquemment actives que les précédentes. Pour autant, le taux d'emploi des seniors normands demeure, dans l'ensemble, inférieur à la moyenne nationale (cf. figure 3), avec un écart particulièrement prononcé pour les seniors âgés de 60 à 64 ans, dont le taux d'emploi n'atteint que 22 % en Normandie contre 26 % pour l'ensemble des régions de France métropolitaine, hors Île-de-France.

Comme pour l'ensemble de la population active, l'insertion et le maintien des seniors dans l'emploi sont fortement liés au niveau de qualification et au diplôme. Chez les seniors en particulier, le taux d'emploi s'érode moins rapidement avec l'âge pour les plus diplômés. Pour les non-diplômés ou les diplômés d'un niveau inférieur au baccalauréat, il décline nettement dès 60 ans avec seulement un tiers des seniors de cette catégorie qui reste en emploi, alors qu'il se maintient pour les diplômés du baccalauréat (45 %) et encore plus nettement pour ceux du supérieur (60 %). Ces écarts entre niveaux de diplôme peuvent traduire une plus grande difficulté pour maintenir en emploi les seniors les moins qualifiés, notamment en raison d'une plus faible employabilité en cas de chômage. Mais ils peuvent aussi refléter le fait que, par une entrée généralement plus précoce sur le marché du travail des moins diplômés, ces derniers font valoir plus tôt leur droit à la retraite.

Figure 3 – Taux d'emploi des seniors en 2019 et évolution entre 2008 et 2019, par région



Champ : personnes âgées de 55 à 70 ans résidant en France métropolitaine hors Île-de-France.
Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2019 – exploitations complémentaires

► Le retour à l'emploi plus difficile pour les seniors, et lorsque le chômage dure

En Normandie, comme au niveau national, le risque de chômage diminue avec l'âge. En 2022, le taux de chômage (au sens du BIT) des Normands âgés de 50 ans ou plus s'établit à 4,5 % contre 6,0 % des 25-49 ans et 17,4 % des 15-24 ans. Les seniors sont peu nombreux à perdre leur emploi (3 % des Normands âgés de 50 ans ou plus qui sont en emploi se retrouvent au chômage l'année suivante), et lorsqu'ils le quittent, c'est davantage pour la retraite (9 % sont inactifs l'année suivante). En revanche, lorsqu'ils sont confrontés au chômage, les seniors ont plus de difficulté à retrouver un emploi : parmi les Normands âgés de 50 ans ou plus au chômage, seulement un sur cinq retrouve un emploi au cours de l'année suivante. Le chômage est donc souvent persistant (un tiers reste au chômage) ou conduit vers l'inactivité (près de la moitié).

Pour les personnes au chômage, la difficulté à se réinsérer sur le marché du travail peut être aggravée lorsque la période de recherche d'emploi s'allonge. Le lien entre taux de chômage et part du chômage de plus d'un an apparaît croissant au niveau des zones d'emploi, transcrivant un effet de « file d'attente ».

Pour en savoir plus :

- [Près de la moitié des chômeurs normands sont au chômage depuis plus d'un an](#)
- [Nette augmentation du taux d'emploi des seniors au cours de la dernière décennie en Normandie](#)
- [Au 4^e trimestre 2022, le taux de chômage atteint son plus bas niveau depuis plus de 40 ans en Normandie](#)

Contacts : Jonathan BRENDLER, Sylvain COMTE (Insee)

Zoom sur les dynamiques d'emploi par la sphère économique. Retour sur les travaux des agences d'urbanismes - Quelle(s) Vallée(s) de la Seine en 2040 ?

L'atlas Seine Visions 2040 des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine aborde le thème des dynamiques d'emploi par sphère économique.

Dans la vallée de la Seine, espace économique majeur en France, la Normandie apparaît comme un espace productif et résidentiel vivant dans l'aire d'influence de Paris. Très diversifiées, les activités se situent majoritairement dans les villes normandes qui maillent le territoire – en premier lieu Caen, Rouen et Le Havre – le long de l'Axe Seine et sur le littoral touristique.

L'activité productive emploie 37 % des actifs dans la Vallée de la Seine. Si les effectifs y ont progressé globalement de près de 20 000 emplois entre 2011 et 2016, des disparités territoriales sont notables avec une croissance concernant surtout l'Île-de-France ainsi que quelques bassins et sites industriels dynamiques en Normandie (cf. carte ci-dessous). Loin des villes, les espaces ruraux sont largement touchés par la désindustrialisation. L'activité présentielle (activité dont la vocation première est la satisfaction des besoins des habitants et des personnes intermittentes ou de passage) représente quant à elle près des deux-tiers des emplois du territoire. Un recul du nombre de ces emplois est globalement noté mais de manière différenciée avec un développement dans les espaces en croissance démographique ou attractifs sur le plan touristique et un repli dans les territoires ruraux éloignés et dans les bassins économiques en difficulté.

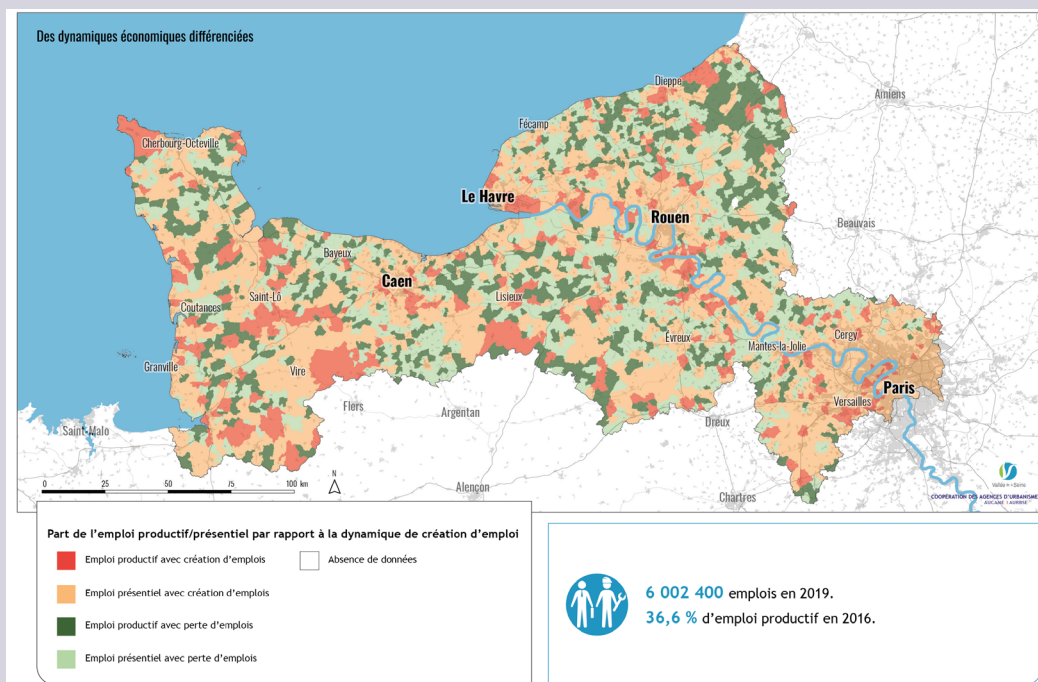
Ce travail est tiré de l'atlas collaboratif < Seine Visions 2040 > réalisé par les cinq Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional 2015-2020 (CPIER). Cet atlas s'inspire des travaux et expertises des Agences d'urbanisme pour accompagner l'État, les Régions et les collectivités normandes et franciliennes dans le développement durable de la Vallée de la Seine. Il répond à trois objectifs :

- dessiner le portrait synthétique des dynamiques socio-économiques qui animent cet espace,
- illustrer les enjeux liés aux trois piliers économiques de la Vallée que sont l'industrie, la logistique et le tourisme, en les situant dans les processus européens et mondiaux dans lesquels ils s'inscrivent,
- donner une lecture graphique de visions prospectives du territoire séquanien.

Cet atlas est structuré en trois parties autour :

- des éléments de contexte en illustrant certains enjeux économiques, urbains et environnementaux liés à l'industrie, à la logistique et au tourisme,
- d'un portrait synthétique des dynamiques socio-économiques qui animent la Vallée,
- d'une lecture graphique des enjeux prospectifs du territoire séquanien identifiés à l'occasion du cycle de quatre ateliers ayant permis une réflexion collective des acteurs socio-économiques et institutionnels sur les problématiques auxquelles la Vallée sera confrontée au cours des deux prochaines décennies.

Ainsi, de nombreux thèmes sont abordés dont les dynamiques d'emploi par la sphère économique qui ont été analysées et cartographiées à l'échelle communale.



Source : Quelle(s) Vallée(s) de la Seine en 2040. Enjeux et défis d'un territoire d'ambition. Coopération des agences d'urbanisme Apur, Aucame, Aurbse, Aurh et Institut Paris Région. 2021-01. 68 p.

Pour en savoir plus et accéder aux cartographies interactives : <http://www.vdseine.fr/cartes-donnees/quelles-vallees-de-la-seine-en-2040/> <https://www.vdseine.fr/cartes-donnees.html>

FRANCE TRAVAIL, SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Dans l'objectif d'atteindre le plein emploi, le ministère du travail, du Plein emploi et de l'insertion a annoncé huit chantiers prioritaires :

- rénover le service public de l'emploi ;
- réformer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et mieux insérer les publics les plus éloignés de l'emploi ;
- poursuivre le déploiement du contrat d'engagement jeune ;
- faire évoluer l'assurance chômage ;
- amplifier la dynamique de l'apprentissage ;
- préparer les actifs aux compétences de demain ;
- soutenir l'emploi des séniors et garantir l'avenir de notre système de retraites ;
- travailler mieux.

France Travail concerne le premier de ces huit chantiers. Avec un lancement en 2023 pour une création effective début 2024 et une mise en place progressive jusqu'en 2028, ce projet a pour objectif de mieux coordonner tous les acteurs de l'emploi (tels que Pôle emploi, les missions locales, Cap emploi, les DDETS et DREETS, les régions et autres les collectivités, la Caf, les maisons de l'emploi, l'Apec, les associations...) afin de mieux connaître et ainsi de mieux

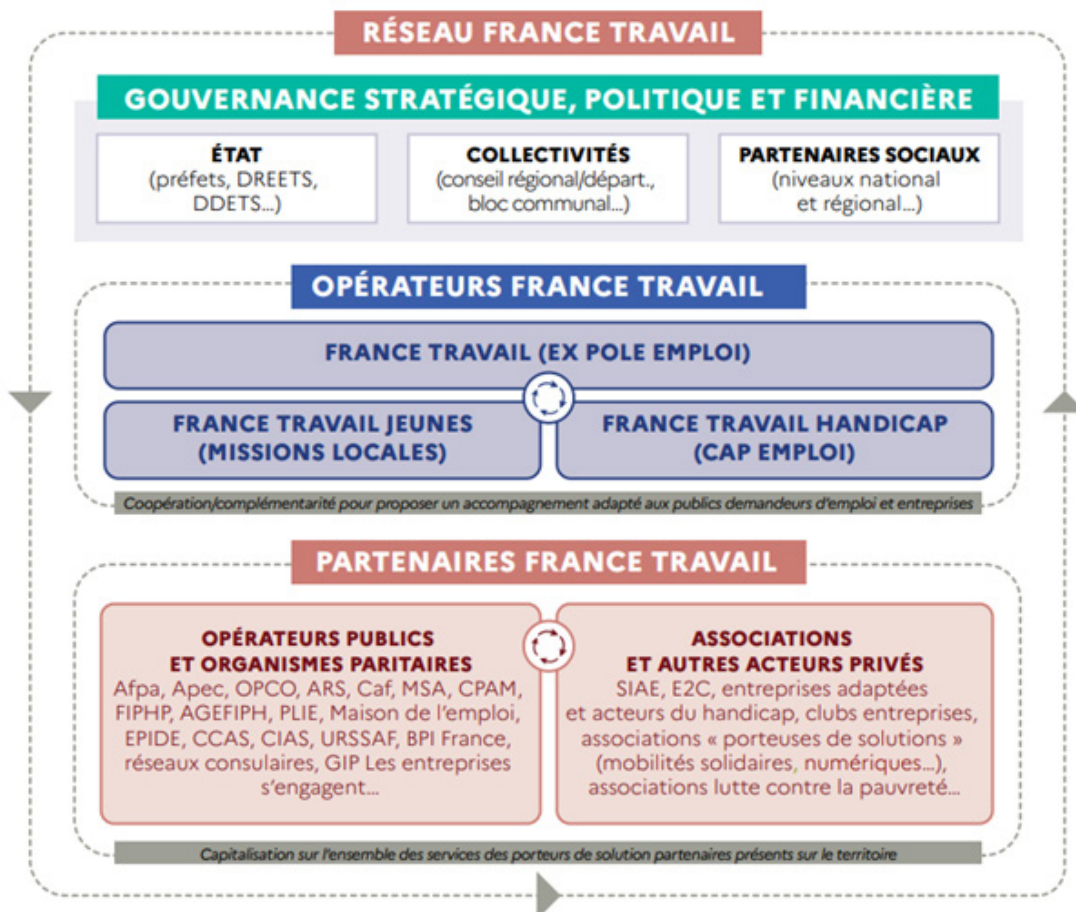
accompagner les personnes sans emploi.

Les missions de France Travail ont été présentées au sein d'un rapport le 19 avril 2023. Une phase pilote de ce projet est par ailleurs testée dans 18 départements, dont l'Eure. Dans ce département normand, les allocataires de trois EPCI (les Communautés de communes de [Lyons Andelle](#), du [Vexin normand](#) et [Seine-Eure](#)), soit 2 861 personnes (21 % des allocataires eurois), sont ainsi parmi les premiers à expérimenter la réforme du RSA. Selon cette dernière, en contrepartie du RSA, l'allocataire signe un contrat d'engagement réciproque ou un projet personnalisé d'accès à l'emploi et doit mobiliser 15 à 20 heures par semaine pour différentes activités.

Les allocataires peuvent également recevoir l'aide d'accompagnants sociaux pour pallier aux différentes difficultés rencontrées dans le cadre du retour à l'emploi.

Pour en savoir plus sur le rapport de synthèse de concertation :

<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/mission-de-prefiguration-france-travail-rapport-de-synthese-de-la-concertation-avril-2023.pdf>



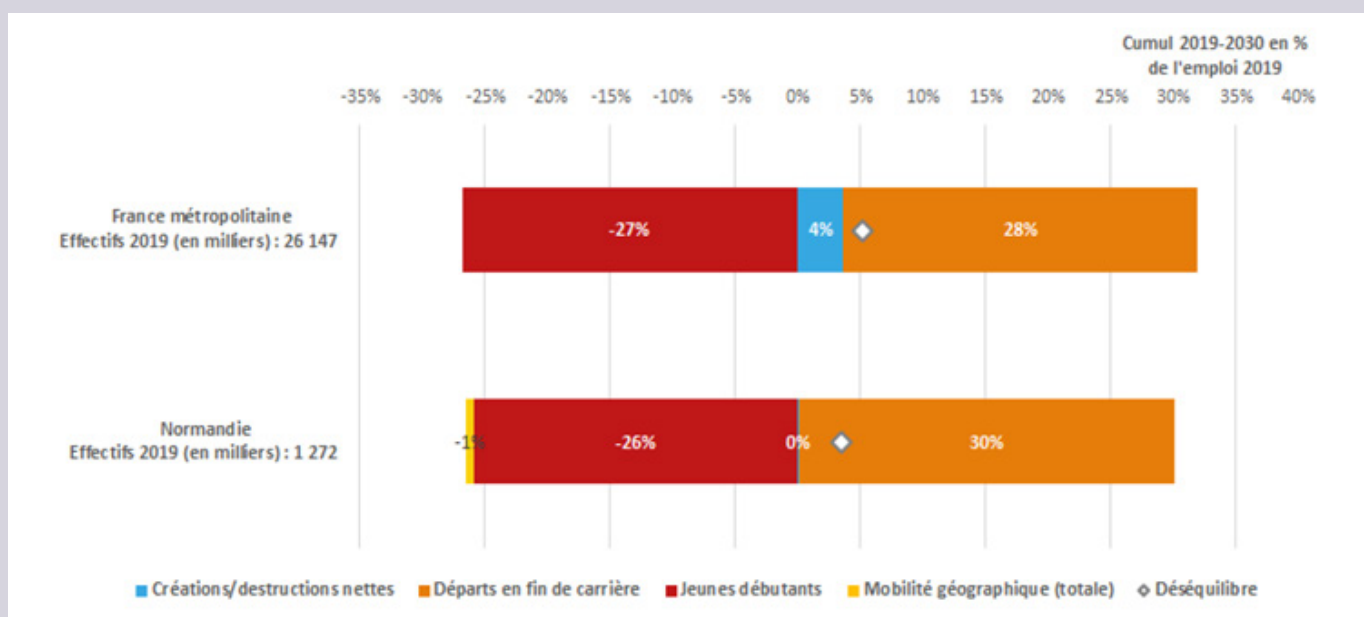
Source : Mission de préfiguration France Travail, Rapport de synthèse de la concertation, avril 2023

Zoom sur les perspectives de recrutement en Normandie en 2030 : Retour sur les travaux de la Dares et de France stratégie en région

Selon la dernière mise à jour du panorama chiffré national des perspectives de recrutement par métier à l'horizon de 10 ans, 800 000 postes seraient à pourvoir par an d'ici 2030 du fait des départs en fin de carrière et de dynamisme de l'emploi en France métropolitaine. Des déséquilibres élevés dans la plupart des métiers à forts besoins de recrutement sont constatés avec **des tensions qui pourraient s'accroître** pour les aides à domicile, les techniciens des industries mécaniques et les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment. **Des tensions pourraient également apparaître** pour les ouvriers qualifiés de la manutention, les agents d'entretien et les ouvriers du textile et du cuir. À l'inverse, des tensions **pourraient se réduire** pour les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration, les techniciens de la banque et des assurances et les employés de la comptabilité. Enfin, des tensions **pourraient se maintenir** pour les infirmiers, sage-femmes, les ingénieurs informatiques, les ouvriers qualifiés de la maintenance et enfin les bouchers, charcutiers et boulangers.

Pour la première fois, ce panorama des perspectives d'emplois à l'horizon de 10 ans a été décliné à l'échelle régionale. En 2019, la Normandie comptabilisait ainsi 1,3 million de personnes en emploi, soit 5 % de l'emploi de la France métropolitaine. D'ici 2030, les besoins de recrutement cumulés sur la période 2019-2030 devraient atteindre 30 % du stock d'emploi de 2019, soit une proportion légèrement inférieure à la moyenne métropolitaine, alors même que l'emploi de la région resterait stable d'ici 2030 (contre + 4 % en France métropolitaine). Plus précisément, les départs seraient en Normandie plus importants qu'en France métropolitaine, la proportion de jeunes débutants seraient identiques et les besoins de recrutement de la région seraient atténués par des arrivées nettes en provenance d'autres régions (1 %) (cf. graphique ci-dessous).

Total des flux pour la Normandie entre 2019 et 2030 et comparaison avec les flux au niveau national (en pourcentage de l'emploi de 2019)



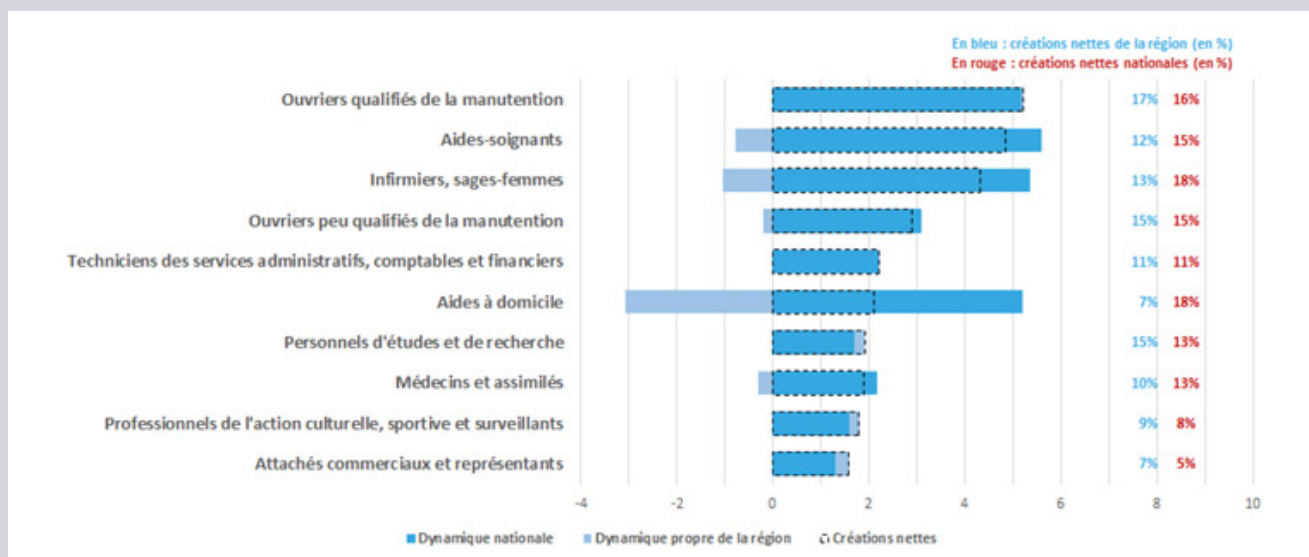
Note : les mobilités géographiques incluent ici l'ensemble des changements de régions des actifs en emploi, y compris ceux impliquant des changements de métier. Ipso facto, elles sont donc neutres sur le déséquilibre potentiel de la France métropolitaine.

Lecture : entre 2019 et 2030, en Normandie, le déséquilibre potentiel entre les 30 % de besoins de recrutement (soit 30 % de départs en fin de carrière et des créations nettes nulles) et les 27 % de ressources en main-d'œuvre (26 % de jeunes débutants et 1 % de travailleurs en provenance d'autres régions) représenterait 3 % des 1,3 million d'emplois de la région en 2019.

Source : projections France Stratégie/Dares

À l'horizon de 2030, comme en France métropolitaine, les métiers d'ouvriers de la manutention, d'ingénieurs et cadres du privé, et les professionnels du *care* (aide et soin) seraient parmi les plus créateurs d'emplois en Normandie. Contrairement au plan national, les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants ainsi que les attachés commerciaux figureraient parmi les plus dynamiques sur le territoire normand. Pour les autres, la progression de l'emploi serait systématiquement moins forte. À noter la montée en qualification des emplois avec une part de cadres et de professions intermédiaires en constante augmentation. Toutefois, ces proportions restent nettement inférieures à celles observées en France métropolitaine.

Décomposition de la création nette pour les dix métiers les plus créateurs d'emplois en Normandie entre 2019 et 2030 (en milliers)



Lecture : entre 2019 et 2030, 5 000 emplois seraient créés parmi les aides-soignants en Normandie. Ces créations représentent 12 % de l'emploi du métier en 2019. En comparaison, les créations nettes d'emplois parmi les aides-soignants en France métropolitaine correspondent à 15% de l'emploi métropolitain. Parmi les 5 000 créations d'emplois attendues chez les aides-soignants en Normandie, 6 000 proviennent de l'évolution de l'emploi national et -1 000 sont liés à la baisse tendancielle de la part de la région Normandie dans l'emploi de ce métier.

Source : projections France Stratégie/Dares

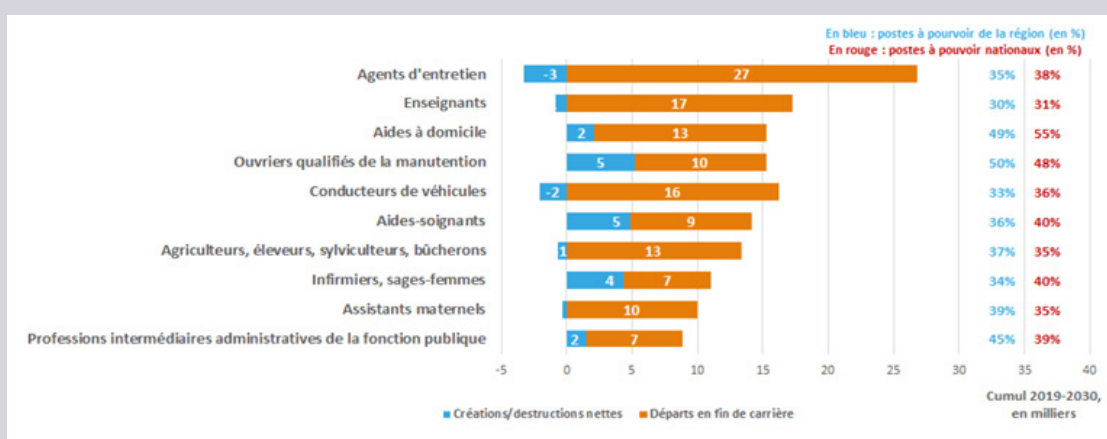
Les métiers affichant le plus de postes à pourvoir en région sont semblables à ceux observés en France métropolitaine. Notons que tous ne sont pas créateurs d'emplois mais sont en tension en raison du nombre important de départs liés à la fin de carrière.

Concernant les métiers de services à la personne, précisons que des besoins importants de main-d'œuvre sont à prévoir en raison du vieillissement de la population en particulier en région Normandie (notamment dans les départements de l'Eure et du Calvados).

Les dix premiers métiers à forts besoins de recrutement entre 2019 et 2030 en Normandie (en milliers)

Lecture : entre 2019 et 2030, 24 000 postes seraient à pourvoir parmi les agents d'entretien, dont 27 000 dus aux départs en fin de carrière et -3 000 à la contraction de l'emploi. Ces postes à pourvoir représenteraient 35 % de l'emploi de ce métier en 2019 en Normandie et 38 % de l'emploi national.

Source : projections France Stratégie/Dares

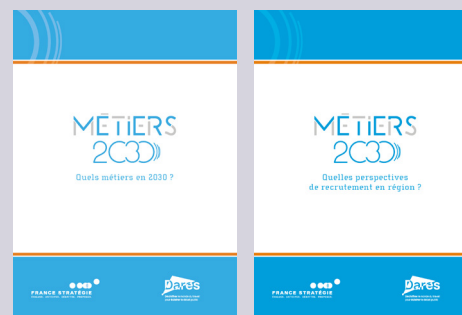


Pour accéder aux travaux :

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-metiers-en-2030-le-rapport-national>

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/5f8c3051f69759a0a71c9c9db99fba2d/Le%20m%C3%A9tiers%20en%202030%20Quelles%20perspectives%20de%20recrutement%20en%20r%C3%A9gion%20-%20Le%20rapport.pdf>

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/metiers_2030_-_normandie.pdf



HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE ET EMPLOI

ORS-CREAI NORMANDIE

► Enseignements des évaluations des contrats de ville en matière d'emploi et d'insertion

Le développement économique et l'emploi, nouveau pilier des contrats de ville en 2014 avait pour objectif de mobiliser plus largement le service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission locale et Cap Emploi) avec les services locaux de l'État, les Collectivités et les associations, dans un objectif de rattraper les inégalités en la matière sur les quartiers prioritaires politique de la ville (QPV). L'évaluation des contrats de ville en 2022 a été l'opportunité d'analyser ce pilier Emploi et développement économique et de dresser les enjeux qui se posent sur les quartiers prioritaires normands sur l'emploi.

Les publics en quartiers prioritaires sont nombreux, et certains demeurent difficiles à atteindre, notamment les **non-inscrits et désinscrits des listes de Pôle Emploi**. Presque tous les contrats de ville normands ont pour ambition pour la prochaine contractualisation de raccrocher ces publics aux institutions et d'améliorer la communication sur l'offre existante, en développant la présence des partenaires sur les quartiers et en s'appuyant sur des structures de proximité comme les associations, les centres sociaux ou encore les régies de quartier. Autre public dont l'insertion professionnelle est difficile, **les demandeurs d'emploi de longue durée**. La démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) apparaît comme particulièrement pertinente sur les quartiers prioritaires, comme en témoigne l'initiative portée sur Colombelles. Bien que non mentionnées dans le rapport d'évaluation, trois démarches TZCLD sont en demande de labellisation sur des communes de la Métropole Rouen Normandie, qui vont notamment concerner 2 quartiers prioritaires.

Les quartiers prioritaires, au national et au régional, sont également marqués par un important **chômage des jeunes**. Des ateliers pour travailler sur l'orientation, les freins psychologiques et le savoir-être en entreprise sont nombreux. **La mobilité apparaît dans de nombreuses évaluations comme un axe important à développer**. Il y a des offres d'emploi à proximité grâce aux Zones d'activités et aux Territoires entrepreneurs, mais ces offres sont généralement inadaptées aux profils des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires, dont le taux de diplôme est plus faible que la moyenne, ce qui oblige à se déplacer assez loin pour trouver un emploi. L'offre de transport en commun est insuffisante et peu adaptée aux horaires professionnels décalés, et beaucoup d'habitants n'ont pas de permis ou de véhicule. Des actions comme des bourses au permis, des aides à l'acquisition ou à la réparation (garage solidaire, ateliers de réparation de vélo) existent et devraient se développer, à destination des jeunes et au-delà.

Cependant, **ces multiples actions pour lever les freins à l'emploi restent insuffisantes selon les acteurs**

territoriaux (offre saturée au regard des besoins, problématiques qui perdurent, actions limitées dans le temps, offre de formation peu attractive, liens faibles avec les entreprises...) et sont parfois sous-utilisées, ce qui pose la question de leur **adaptabilité à des publics spécifiques** (jeunes, mères de familles monoparentales, publics allophones, etc.). Quelques territoires réfléchissent à une plus forte mobilisation des médiateurs sociaux sous contrat adulte-relais (contrat aidé réservé aux habitants des quartiers prioritaires pour embauche par le secteur non-marchand) pour porter les informations au plus près des habitants.

Au-delà de la question du chômage, les **emplois précaires** sont plus généralement occupés par des personnes pauvres résidant en quartiers prioritaires, et notamment les femmes. **Des actions d'insertion pour publics féminins ont été menées** notamment par la mobilisation du milieu associatif, mais celles-ci restent peu nombreuses.

Enjeu moins prioritaire mais néanmoins traité par la plupart des contrats de ville, le soutien à la **création d'entreprises** par des habitants des quartiers a fait l'objet d'accompagnement sur des territoires de différentes tailles. À ce titre, on peut souligner une initiative unique en Normandie où 3 contrats de ville ornaïens ont financé un prestataire commun pour sensibiliser à l'entrepreneuriat dans les QPV. Beaucoup de contrats de ville normands mentionnent également la nécessité de rapprocher le public du monde de l'entreprise.

Enfin, et c'est un enjeu qui revient dans la plupart des évaluations normandes : la multiplicité des acteurs de l'insertion et du développement économique a démontré **la nécessité de coordonner davantage les acteurs de l'emploi**, notamment en mobilisant les entreprises et les acteurs de l'insertion par l'activité économique. Il y a un réel besoin de mettre davantage en réseau les partenaires, d'amener les acteurs du droit commun à s'impliquer dans les quartiers et de décloisonner les champs d'intervention. À ce titre, les **Cités de l'emploi** qui ont émergé en 2020 et 2021 à Val-de-Reuil, Caen-la-mer et Le Havre Seine Métropole, facilitent le financement d'un poste dédié à la coordination des actions d'insertion, et représentent un moyen intéressant pour les prochains contrats de ville dans la lutte contre le chômage dans les quartiers prioritaires.

Pour en savoir plus sur l'évaluation des contrats de ville :

Au national : [Réseau national des CRPV, "Évaluation finale des contrats de ville : principaux enseignements pour l'avenir", Novembre 2022](#)

Au régional : [ORS-CREAI Normandie, "Synthèse du cycle de qualification et d'échange sur l'évaluation des contrats de ville", Mars 2022](#)

► Les cités de l'emploi, quel diagnostic pour quelles actions ?

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), principal financeur du dispositif Cités de l'emploi lancé en 2020, a publié la synthèse de son évaluation deux ans après le lancement de 84 Cités de l'emploi au national, dont 3 en Normandie. L'objet des Cités de l'emploi est de faire travailler collectivement l'ensemble des acteurs de l'insertion afin de proposer des parcours dits « sans couture » adaptés aux bénéficiaires.

Parmi les apports des Cités de l'emploi, on peut noter le début de réponse à la césure entre cohésion sociale et accès à l'emploi, bien que celle-ci entre ces deux piliers demeure importante. Ce début de réponse s'est fait grâce à l'établissement de **nouvelles passerelles avec les politiques et dispositifs de droit commun**, par exemple entre Pôle Emploi et les Conseils régionaux ou les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et les Préfectures. Cette alliance des acteurs de l'insertion au sens large est permise par la sanctuarisation du poste de coordination de la Cité de l'emploi, faisant souvent office par ailleurs de coordination du pilier Emploi et développement économique du contrat de ville. **Cette mobilisation est facilitée lorsque le co-pilotage État/Collectivités est efficace**, ce qui, selon l'évaluation menée par l'ANCT, est malheureusement loin d'être le cas sur la plupart des Cités de l'emploi, à cause de ne serait-ce que d'un manque de transversalité au sein même des institutions copilotes (connexions entre les services politique de la ville, emploi et solidarités).

Les Cités de l'emploi **mettent également au cœur de leurs actions leur adaptation aux différents publics, et en premier lieu au public « hors radar »** qu'elles cherchent à atteindre par la mobilisation d'acteurs de proximité, et en premier lieu des médiateurs sociaux en contrat adulte-relais.

En revanche, **cette démarche souffre de son caractère expérimental** (pas de visibilité financière à long terme, absence d'indicateurs partagés entre les Cités de l'emploi, développement en parallèle d'une autre expérimentation menée par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion, le Service public de l'insertion et de l'emploi, SPIE) et de **problèmes de fonds sur le manque d'alliances locales entre l'État et les Collectivités** et de transversalité entre les différents services.

Le rapport s'appuie donc sur ces constats pour dresser plusieurs conditions de réussite des Cités de l'emploi et quelques préconisations pour la pérennisation de la démarche :

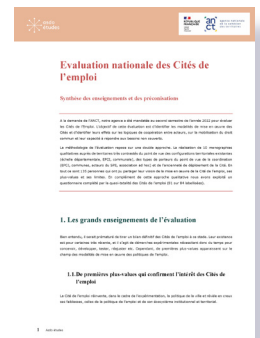
- **La nécessité d'inscrire la Cité de l'emploi dans le fonctionnement des contrats de ville** en lui assurant le pilotage du pilier Emploi, pour garantir une meilleure cohérence des actions emplois et développement économique et garantir les apports des Cités de l'emploi en terme de mobilisation des acteurs. La Cité de l'emploi peut aussi être complémentaire de l'appel à projet du Contrat de ville, jugé laborieux et rigide, en mobilisant rapidement une enveloppe pour financer des actions.



- **L'importance d'établir un réel co-pilotage entre l'État et les Collectivités locales**, localement par une alliance entre la Préfecture et les DDETS et nationalement par les différents Ministères impliqués et les services de l'emploi au niveau national (contractualisation d'engagements communs). Ce binôme doit pouvoir bénéficier d'un pilotage stratégique partagé côté Collectivités, permettant la mobilisation des élus communaux ou intercommunaux pour impliquer leurs services en matière d'insertion, d'emploi et de développement économique aux échelles les plus pertinentes.
- **L'impératif de faciliter les liens entre la Cité de l'emploi et les autres instances du service public de l'emploi** et du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), en assurant la représentation du binôme État/Collectivités dans ces instances et en mettant en place des indicateurs communs pour flécher les dispositifs de droit commun en faveur des quartiers prioritaires.
- **Et la mise en place d'une méthode, d'outils et d'une animation nationale** pour garantir la mobilisation du droit commun dans les quartiers prioritaires. L'ANCT anime déjà cette démarche au national, mais son action peut être amplifiée par la mise en place de formations, de mémos d'aide à la décision pour accompagner les échelons territoriaux ou de guide des bonnes pratiques... Enfin, l'État national doit pouvoir financer une ingénierie renforcée pour les territoires les plus démunis, où ni les services de l'État ni les EPCI les moins dotés n'ont les moyens de financer davantage de moyens humains.

Pour en savoir plus :

ANCT, "Évaluation nationale des Cités de l'emploi", Avril 2023



<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/premiere-evaluation-nationale-des-cites-de-lemploi-1109>

► Freins périphériques à l'emploi pour les quartiers : retour sur l'étude de la Cour des comptes

La Cour des comptes a publié un rapport en juillet 2022 sur l'efficacité des dispositifs en faveur du retour à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'instance souligne l'écart persistant entre les taux d'emploi des quartiers prioritaires et des autres quartiers en France malgré les objectifs fixés par les contrats de ville de 2014. Avant la crise sanitaire, cet écart s'était même légèrement creusé, avec une amélioration du taux d'emploi dans les quartiers prioritaires inférieure à celle observée hors quartier. Malgré l'augmentation des moyens alloués par le Ministère du travail et Pôle emploi, ainsi que les efforts des services publics de l'emploi, le taux de chômage reste presque trois fois plus élevé dans les territoires prioritaires. Une des raisons évoquées est que **les dispositifs actuels ne sont pas adaptés aux profils et aux besoins spécifiques des habitants des quartiers politique de la ville.**

Les dispositifs actuels présentent plusieurs limites, notamment pour atteindre les personnes les plus vulnérables et pour prendre en compte les phénomènes de pauvreté, de décrochage scolaire et d'orientation subie qui affectent les jeunes des quartiers prioritaires.

Selon la Cour des comptes, **il est essentiel que les acteurs prennent davantage en considération les freins périphériques qui entravent l'accès ou le retour à l'emploi.** Ces obstacles peuvent être de différentes natures et relever de divers domaines. Par exemple, on peut mentionner l'isolement géographique et le manque de transports en commun, la limitation de la mobilité due à l'absence de véhicule ou de permis de conduire, les difficultés d'accès à des services de garde d'enfants publics en raison du coût, des horaires ou des places disponibles, le manque de services publics de proximité, la maîtrise insuffisante de la langue française ou le manque d'équipement informatique.

Un sondage réalisé pour la Cour des comptes a permis d'interroger les résidents des quartiers prioritaires de la ville sur certains **freins périphériques** (en dehors des freins directs tels que la disponibilité des offres ou les compétences requises). Le principal obstacle identifié

concerne les problèmes de transport pour 10 % des personnes interrogées, les problèmes de santé pour 8 % et les difficultés de garde d'enfants pour 6 %. Bien que les projets locaux soient pertinents pour traiter certains freins périphériques liés à l'aménagement urbain, ce rapport juge qu'il est préférable de traiter au niveau national les problématiques récurrentes. Par exemple, l'enseignement du français aux personnes allophones, le financement du permis de conduire, l'organisation d'une offre adaptée de services de garde d'enfants et la mise à disposition d'équipements informatiques. Élaborer un plan national confié à un opérateur unique déjà existant, en lien avec les préfets de région et de département, et détenant l'ensemble des moyens budgétaires nécessaires pourrait s'avérer plus efficace et moins coûteux.

Les dispositifs d'emploi existants souffrent par ailleurs de la **complexité administrative** et de **l'instabilité financière** auxquels les appels à projet des contrats de ville contribuent, ce qui limite leur capacité à aider les publics les plus vulnérables.

L'efficacité des dispositifs dépend également de la capacité des Préfets et de leurs délégués à mobiliser les acteurs du bassin d'emploi et des quartiers prioritaires. Cependant, le déploiement de deux organisations jugées concurrentes par la Cour des comptes, le service public de l'insertion et de l'emploi du Ministère du travail, et les Cités de l'emploi de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), **complexifie la lecture de ces démarches et la collaboration interministérielle au niveau national.**

Ainsi, le rapport conclut que malgré les efforts d'amélioration, notamment à travers les approches de « l'aller vers » et les « parcours sans couture », **une évolution méthodologique et organisationnelle globale est nécessaire** pour réduire les écarts et créer les conditions propices à une véritable réduction des inégalités. Il est également recommandé de s'appuyer davantage sur les associations et d'intégrer plus systématiquement les entreprises, tout en décloisonnant les modes d'intervention et en écoutant davantage les habitants des quartiers prioritaires.

Pour en savoir plus :

[Rapport de la Cour des Comptes, "Les dispositifs en faveur de l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville", juillet 2022](#)



Chiffres clés en matière d'emploi et d'insertion en quartier prioritaire politique de la ville

Retour sur les fiches repères de l'Observatoire régional des quartiers
ORS-CREAI Normandie

Près de 6 % de la population normande est domiciliée dans l'un des 62 quartiers prioritaires présents sur le territoire. Les habitants des quartiers prioritaires politiques de la ville, présentent des difficultés d'insertion professionnelle importantes. Plus précisément, dans les quartiers les plus en difficultés en Normandie, le taux d'emploi des femmes est de 37 % et de 45 % chez les hommes, soit des proportions nettement inférieures à celles observées en moyenne en région (respectivement 61 % et 66 %). Le plus faible niveau de formation est l'une des raisons de ces écarts.

Les proportions d'emplois à temps partiel et d'emplois précaires sont également plus élevées qu'en moyenne en région.

Enfin, le taux de chômage y est également plus important (chez les jeunes comme en population générale).

Notons, que les constats observés sont variables d'un QPV à l'autre, certains d'entre eux présentant des situations plus défavorisées.

Pour davantage de détail, l'ORS-CREAI Normandie via sa mission de Centre ressources politique de la ville met à votre disposition les fiches Repères de l'Observatoire régional des quartiers, compilation des données statistiques organisée selon les trois piliers de la politique de la ville : Cohésion sociale, Développement économique et emploi et Cadre de vie. Ces éléments chiffrés sont complétés d'éléments contextuels, de ressources et de dispositifs existants sur les territoires.



Pour accéder aux [fiches repères](#) de l'ORS-CREAI Normandie

Zoom sur la mission "observer" du Carif-Oref

Le Carif-Oref de Normandie est un organisme régional qui joue un rôle essentiel dans l'orientation, la formation et l'emploi en Normandie. Ses missions principales consistent à collecter, analyser et diffuser des informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation et les métiers.

En plus de sa mission de veille et d'observation, le Carif-Oref de Normandie propose également des services d'accompagnement et de conseil aux professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Il met à leur disposition des ressources documentaires, des outils d'analyse et des données actualisées pour les aider dans leurs missions quotidiennes.

Plus précisément, afin d'accompagner la définition et la mise en œuvre des politiques publiques, la mission "Observer" du Carif-Oref enrichi les éléments de connaissances sur :

- les évolutions quantitatives et qualitatives des emplois et des besoins en emploi,
- les transformations des compétences,
- l'insertion et les parcours professionnels des jeunes et des actifs,
- la relation emploi formation au niveau régional et local en lien avec les besoins économiques.

Elle prend appui sur un dispositif de données statistiques et sur un réseau d'acteurs et de partenaires producteurs d'informations.



Grâce à cette observation, le Carif-Oref de Normandie fournit aux acteurs locaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation des données actualisées et des analyses pour les aider dans leurs prises de décision stratégiques. Par son expertise, la mission Observer contribue à l'appropriation des travaux par les acteurs régionaux et à une lisibilité partagée des problématiques territoriales. Sa finalité, à travers ses outils et ses productions, est de rendre compte des évolutions en matière de qualifications et de compétences pour construire une vision anticipatrice des besoins en formation, en adéquation avec les besoins économiques.

La mission Observer conçoit ses travaux autour de trois domaines et un outil :

- Parcours de formation
- Relation emploi formation
- Anticipation et accompagnement des mutations économiques
- Statoscope : un outil intégré de consultation des données emploi - marché du travail - formation

Pour en savoir plus et accéder à l'ensemble des travaux : <https://www.cariforefnormandie.fr/observer/>

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : CHIFFRES CLÉS ET ENJEUX CLÉS DU SECTEUR

RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA DREETS

L'insertion par l'Activité Économique (IAE) a émergé à la fin des années 1970 pour devenir en 1998, avec la loi de lutte contre les exclusions, un secteur économique reconnu et inscrit dans le Code du Travail. D'après l'article L5132-1, « l'insertion par l'Activité Économique a pour objectif de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'Activité Économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires. ».

La mise en place de l'IAE passe par les structures spécifiques (SIAE, les Structures de l'Insertion par l'Activité

Économique), conventionnées par l'État : les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les associations intermédiaires (AI), les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI). Un nouveau type de SIAE est actuellement en expérimentation : les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EITI).

L'activité de l'IAE en 2021 dans la région est résumée dans les chiffres clés du Sese de la Dreets Normandie édition 2022. L'édition 2023 de ces chiffres-clés sera disponible en septembre. Outre des données de cadrage, ce document fait état de l'économie et des entreprises, de la politique du travail, du développement des compétences, de la cohésion sociale et de la concurrence, de la consommation, de la répression des fraudes et de la métrologie. D'après ces chiffres clés, en 2021, la Normandie dénombrait 25 431 contrats* établis

dans le cadre de l'IAE, au sein de 225 établissements*. Cela concernait 17 125 salariés*.

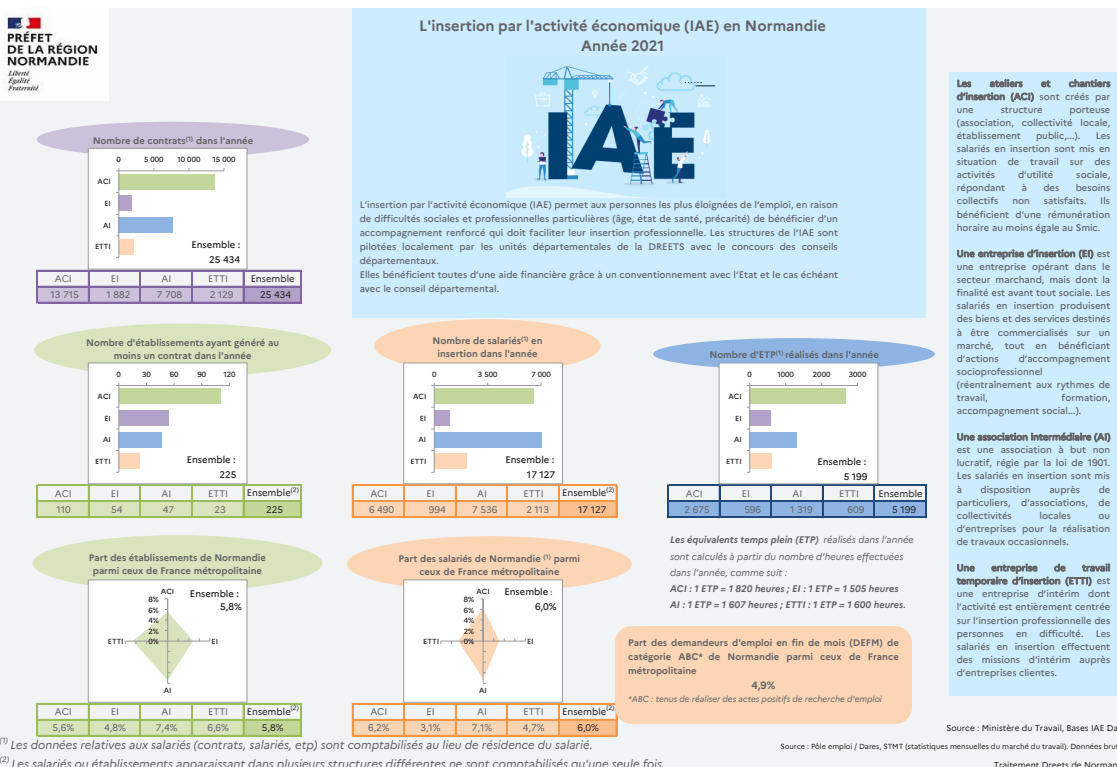
* N.B : les ETTI, toujours en expérimentation, ne figurent pas dans les bases de données mises à disposition du Sese et ne sont donc pas comptabilisées.

Des infographies régionales et départementales sur l'IAE pour les données 2021 sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://normandie.dreets.gouv.fr/infographies-de-l-insertion-par-l-activite-economique-iae>. Une mise à jour sur les données 2022 sera elle publiée d'ici la fin de l'été.

Pour en savoir plus sur les chiffres clés du Sese de la Dreets Normandie :

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Edition-2022-des-chiffres-cles-de-la-Dreets-de-Normandie>



DISPOSITIF EVREST : MESURE DE L'IMPACT D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DE TRAVAIL

OR2S



Quelques chiffres
> 1 questionnaire
> 1375 études en entreprises
> 800 équipes santé travail
> 160 000 salariés (base nationale)

Accueil | Recherche | Saisir | Q.Réponse

A propos | Les productions | La FAQ

Évolutions et Relations en Santé au Travail

Evrest, un dispositif de veille et de recherche en santé au travail

- **Quoi ?** Un observatoire pluriannuel construit en collaboration par des médecins du travail et des chercheurs
- **Pour qui ?** Les médecins du travail et leurs équipes santé - travail
- **Comment ?** Un questionnaire rempli lors des consultations périodiques des salariés
- **Pourquoi ?** Pouvoir analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé de salariés

La plaquette de présentation | Le guide Evrest en entreprise | Le questionnaire Evrest 2023

Evrest (Évolutions et Relations en Santé au Travail) est un dispositif de veille et de recherche en santé au travail. À travers un questionnaire rempli lors des consultations périodiques des salariés, cet observatoire mis en place depuis 2008 à l'échelle nationale, permet d'analyser différents aspects de la perception du travail et de la santé des salariés.

La pandémie de Covid-19 a engendré de multiples bouleversements dans l'organisation du travail, avec notamment la mise en place massive de télétravail. Grâce aux données collectées dans le cadre d'Evrest – dont le questionnaire a été étendu afin d'investiguer ces nouveaux aspects – les conséquences de ces

modifications ont pu être mesurées rapidement, permettant de répondre aux questions suscitées quant au retentissement de la crise sur le vécu du travail et la santé des salariés.

Le quatorzième numéro d'Evrest Résultat¹, fait état d'un nombre finalement faible de salariés en télétravail exclusif (5 %) au moment du deuxième confinement. Cependant, comparativement aux travailleurs sur site, ces salariés présentent presque deux fois plus de risque d'anxiété, risque lié également à une crainte exacerbée de changements non désirés dans le travail. En revanche, les personnes ayant trouvé un gain d'intérêt dans le travail depuis la crise voient le risque de troubles neuropsychiques amoindri.

Les résultats d'Evrest couplés avec des données qualitatives² aboutissent à des constats similaires, mettant en avant un impact différent de la pandémie sur le rapport au travail selon le profil des salariés ; les femmes cadres, professions intermédiaires et employées sont plus affectées que les hommes ouvriers, notamment en raison d'une charge familiale s'ajoutant à la charge professionnelle. La reconnaissance du travail, en particulier pour les métiers dits « essentiels » et pour lesquels l'activité a été maintenue, a fortement contribué au bien-être au travail, soulevant la question d'un impact d'un « retour à la normale » post-pandémie.

¹ Lien vers Evrest Résultat n° 14 : [4-210506070708.pdf \(istnf.fr\)](#)

² Lien vers l'article : [Comment la pandémie de Covid-19 a-t-elle bouleversé le rapport au travail ? | CEET | Cnam](#)

Pour en savoir plus sur le dispositif Evrest : [Bienvenue sur le site EVREST - Evolution et relation en santé travail \(istnf.fr\)](#)

Retour sur le diagnostic territorialisé sur la santé au travail en Normandie

En préparation du quatrième plan régional de santé au travail (PRST) de Normandie, la Dreets Normandie a demandé à l'OR2S de produire un Diagnostic territorialisé sur la santé au travail. Mené en 2021, ce travail constitue une mise à jour et un enrichissement du diagnostic réalisé en 2017 par l'OR2S.

Sa production repose sur le traitement d'indicateurs issus de nombreuses bases de données provenant de l'Insee, la Dares, Pôle Emploi, l'Inserm CépiDc, la MSA, la Cnam, la Carsat Normandie, la Dreets Normandie ainsi que de l'enquête Evrest. Le diagnostic a été mené en lien avec le service prévention des risques professionnels de la Carsat Normandie, la MSA, le service de médecine du travail et pathologie professionnelle du CHU - Hôpitaux de Rouen et les équipes de la Dreets.

L'étude dresse dans un premier chapitre le portrait socio-démographique de la Normandie et de ses zones d'emploi où sont en particulier présentés une série d'indicateurs relatifs à l'emploi, au chômage et à l'intérim.

L'état de santé de la population et son évolution font l'objet d'un second chapitre. Les principales causes de décès et d'admission en affection de longue durée (ALD) y sont étudiées, avec un zoom sur certaines pathologies en lien avec les risques professionnels, dont les mésothéliomes.

Dans le troisième chapitre, les indicateurs de santé au travail des régimes général et agricole sont explorés (accidents du travail, accidents du trajet et maladies professionnelles). Ils sont déclinés par secteur d'activité et, chaque fois que possible, par département.

Divers éléments issus du dispositif Evrest sont enfin présentés, relatifs à la fréquence des troubles ostéo-articulaires ressentis selon le sexe, l'âge, le secteur d'activité et divers types d'exposition (charges physiques, facteurs psychosociaux).

L'ensemble de ces éléments sont présentés dans un rapport d'une centaine de pages et, au sein du PRST 4, sous forme d'un résumé de neuf pages.

Pour en savoir plus :
[Diagnostic territorial PRST4 Normandie](#)
[4^{ème} Plan Régional Santé au Travail en Normandie \(PRST 4\)](#)

En Normandie



ENQUÊTE SANTÉ EN MISSION LOCALE, SYNTHÈSE 2022 ORS-CREAI Normandie, 2023

L'ORS-CREAI Normandie publie les résultats 2022 de l'enquête santé en mission locale. En 2022, plus de 1 343 jeunes ont participé, permettant ainsi de mieux cerner leur état de santé et leurs attentes en matière d'information. Les analyses sont structurées autour de 6 grands axes : situation sociodémographique, état de santé, accès aux soins, habitudes de vie, zoom sur l'hygiène de vie, besoins d'informations.

Les enseignements clés soulignés dans cette étude sont notamment qu'un jeune sur 4 déclare une mauvaise qualité de vie et qu'également 1 jeune sur 4 a eu des pensées suicidaires au cours de l'année. Par ailleurs, les jeunes accueillis en mission locale présentent une consommation de tabac et de cannabis plus fréquente qu'en population générale et une consommation d'alcool moins élevée.

[Pour accéder à la publication](#)



BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE (BMO) 2023 : LES INTENTIONS D'EMBAUCHE CONTINUENT DE PROGRESSER EN NORMANDIE Pôle emploi, 2023

Pôle Emploi en collaboration avec le Credoc a publié en avril 2023 les résultats régionaux de l'enquête Besoin en main d'œuvre (BMO). Cette enquête mesure les intentions de recrutement de l'ensemble des employeurs (hors administrations d'État et entreprises publiques) pour l'année 2023 (créations de postes ou remplacements).

Ainsi, plus de 86 000 établissements ont été interrogés avec plus de 22 000 répondants. Parmi les résultats, notons que près de 140 000 projets de recrutements ont été recensés en région dont 42 % émanent du secteur des services aux particuliers.

[Pour accéder à la publication](#)

En France



BAROMÈTRE DES DROITS DES PERSONNES MALADES 2023 France Assos Santé, 2023

À l'occasion de l'anniversaire de la loi dite « Kouchner », relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, France Assos Santé dévoile les résultats du baromètre 2023, réalisé en partenariat avec BVA, auprès de 3 690 personnes de plus de 15 ans représentatives de la population française en France hexagonale et en outre-mer.

Comme pour l'édition 2022, ce rapport est l'occasion d'objectiver le niveau d'information des Français en matière de santé, leur connaissance des droits des personnes malades, le degré d'application de ces droits, leur représentation des dispositifs et des acteurs du secteur et leur opinion sur différents sujets tels que les pénuries de médicaments ou la fin de vie.

Les enseignement clés soulignés par cette étude sont entre autres un niveau d'information des Français en matière de santé qui tend à stagner voire reculer, alors que l'information sur les outils numériques augmente de manière importante. Le médecin généraliste demeure le premier prescripteur dans le choix d'un professionnel ou d'un établissement de santé, bien qu'Internet prenne une place de plus en plus importante. Par ailleurs les Français ont en majorité une vision positive de leur relation avec les professionnels de santé et de l'efficacité des soins reçus. L'obtention d'un rendez-vous reste cependant un point critique. La notoriété des droits des personnes malades et l'application de ces droits restent stables. Enfin, la légitimité des associations pour représenter les usagers de santé augmente.

[Pour accéder au rapport et au communiqué de presse](#)

VILAS (VISUALISATION D'INDICATEURS LOCALISÉS SUR L'ACTION SOCIALE)

Drees

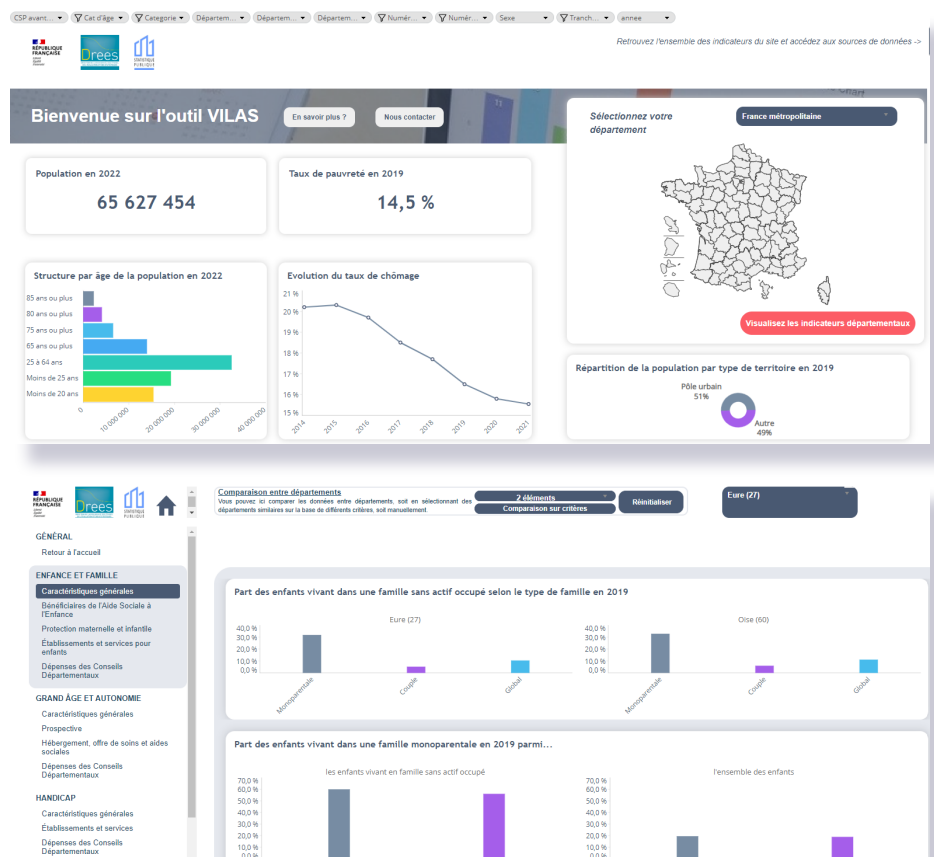
Depuis la fin d'année 2022, la Direction de la Recherche, de l'Évaluation, des Études et des Statistiques (Drees) en concertation avec les collectivités locales à compétence départementale et la Direction générale de la cohésion sociale met à disposition VILAS, acronyme de Visualisation d'Indicateurs Localisés sur l'Action Sociale, outil de datavisualisation des principaux indicateurs portant sur l'action sociale conduite par les Conseils Départementaux.

VILAS est une plateforme en ligne qui permet d'accéder à de nombreuses données sur l'action sociale en France. En agrégeant et en analysant des informations provenant de diverses sources, telles que les organismes sociaux, les administrations publiques et les enquêtes statistiques, VILAS offre une vue d'ensemble des indicateurs sociaux à différentes échelles géographiques, du niveau national jusqu'au niveau départemental. Ainsi, vous pourrez notamment retrouver une sélection d'indicateurs sur la pauvreté, le chômage, l'accès aux prestations sociales, l'insertion professionnelle ou bien encore l'accueil des personnes en situation de handicap.

Pour chaque thème étudié, des évolutions de longue période concernant les bénéficiaires des mesures d'aide sociale, les places en établissements et services médico-sociaux et les dépenses que les départements consacrent à ces politiques sociales sont également proposées.

Par ailleurs, l'outil offre la possibilité aux utilisateurs de comparer différents départements entre eux. De manière classique, la sélection des zones géographiques de comparaison peut se faire manuellement. Elle peut également être réalisée selon des critères de ressemblance tels que la taille de la population, l'indice de vieillissement, le taux de pauvreté ou de chômage ou encore la part de la population vivant en milieu urbain.

Pour accéder à VILAS : https://odin.sante.gouv.fr/dataviz_drees/?defaultPage=vilas_Accueil&user=dataviz_sante&pass=dataviz_sante



La pandémie de Covid-19 a mis en lumière dans le monde entier le besoin d'une meilleure préparation pour faire face aux agents pathogènes à potentiel épidémique.

Dans ce cadre, le programme européen ISIDORe (Integrated Services for Infectious Disease Outbreak Research), a été lancé en 2022 pour trois ans, avec un financement de l'Union Européenne à hauteur de 21 millions d'euros. Ce projet a pour objectif de mutualiser les services et ressources européens afin de faciliter et d'accélérer la recherche sur les agents pathogènes à potentiel épidémique. Le but est de pouvoir, à l'avenir, mieux identifier les dangers mais aussi mieux limiter les effets néfastes de ces agents pathogènes.

Programme interdisciplinaire, les outils mis à disposition dans le cadre d'ISIDORe sont extrêmement variés, allant des installations matérielles, à des modèles expérimentaux, en passant par des aides sur le volet réglementaire ou encore sur le contexte social, politique, économique et écologique des maladies infectieuses.

Impliquant aujourd'hui 154 partenaires disséminés dans 32 pays et mettant à disposition plus de 300 ressources, services et technologies, le programme ISIDORe a récemment fêté son premier anniversaire. Cette première année de fonctionnement a notamment permis de contribuer à la recherche sur divers variants du SARS-CoV-2, ainsi que sur le virus de la variole du singe. La recherche sur ces deux pathologies a permis de démontrer l'efficacité du programme respectivement sur une pandémie déjà en cours mais persistante dans le temps et donc devenant une priorité initiale de ce programme, mais aussi dans un cas d'urgence sanitaire. Les recherches sur la Covid-19 ont également illustré la variabilité des projets pouvant être menés, portant aussi bien sur la surveillance et la gestion des risques épidémiques, que sur la compréhension du virus, le diagnostic, la thérapeutique, les vaccins ou encore les sciences sociales et épidémiologiques.

Actuellement, trois appels à projets sont ouverts. Ils traitent respectivement des agents pathogènes ciblant les voies respiratoires humaines (hors SARS-CoV-2), des pathogènes à transmission vectorielle (maladies infectieuses transmises à l'Homme par un autre organisme vivant comme un insecte par exemple), et sur des agents pathogènes émergents.

Pour en savoir plus sur le programme ISIDORe : <https://isidore-project.eu/>



ISIDORE (INTEGRATED SERVICES FOR INFECTIOUS DISEASE OUTBREAK RESEARCH)

AGENDA

11 septembre 2023 Webinaire

Femmes des quartiers populaires : travail invisible et freins dans l'accès à l'emploi

Organisation : ORS-CREAI Normandie et RNCRPV
Programme et inscription : [cliquez ici](#)

21 septembre 2023 Rouen

Accès aux soins des habitants des quartiers prioritaires politique de la ville

Organisation : Région Normandie et ORS-CREAI Normandie
Programme et inscription : [cliquez ici](#)

4-6 octobre 2023 Saint-Etienne

Congrès de la société française de santé publique
Santé publique et Territoires : des concepts à l'action

Organisation : SFSP
Programme et inscription : [cliquez ici](#)

7 décembre 2023 Paris

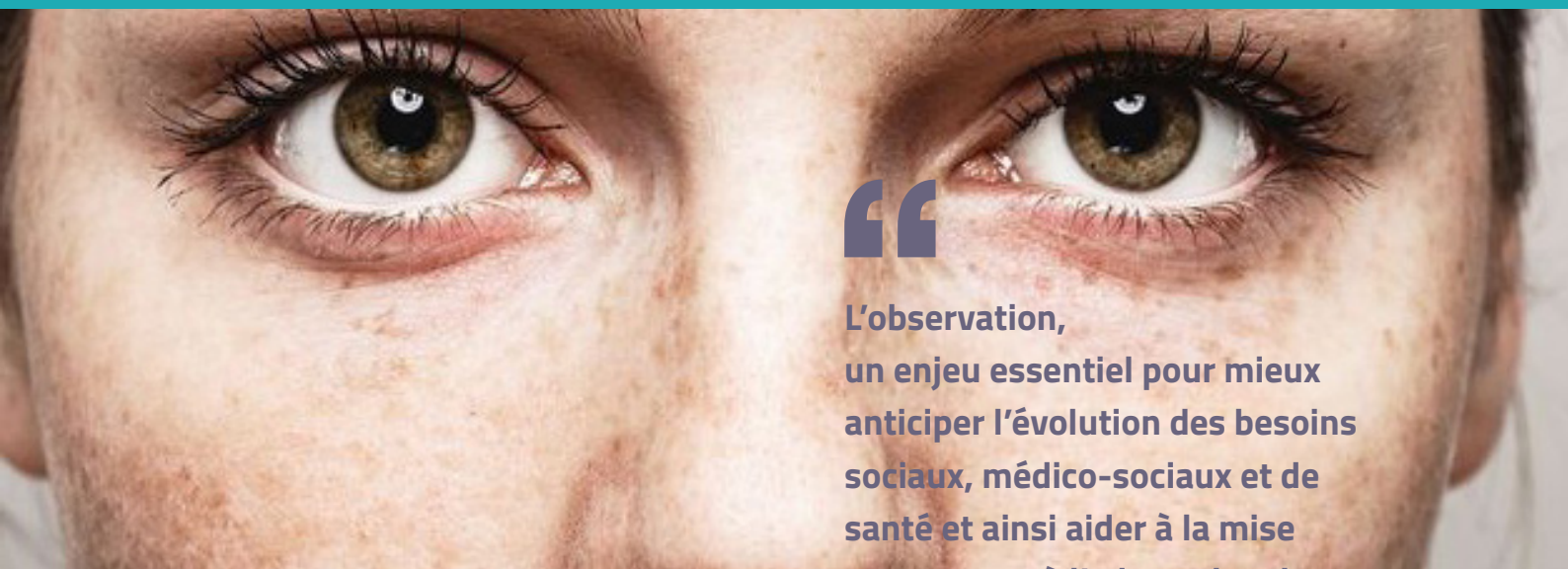
9^e conférence de l'AFSE sur l'évaluation des politiques publiques

Organisation : Direction générale du Trésor et AFSE
Programme et inscription : [cliquez ici](#)

13-15 novembre 2023 Lyon

Journées nationales : école inclusive, école pour tous ?!

Organisation : ANCREAI
Programme et inscription : [cliquez ici](#)



“

L'observation,
un enjeu essentiel pour mieux
anticiper l'évolution des besoins
sociaux, médico-sociaux et de
santé et ainsi aider à la mise
en œuvre et à l'adaptation des
politiques publiques.

”



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



NÉO

Plateforme d'Observation Sanitaire
et Sociale de Normandie présidée
par la DREETS, l'ARS et la Région

NÉO - CONTACT / INFOS

Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen - Tél : 07 71 13 79 32
Espace Robert Schuman - 3 place de l'Europe - 14200 Hérouville-Saint-Clair - Tél : 02 31 75 15 20
Courriel : contact@normandieobservation.org - Site Internet : www.normandieobservation.org

Crédit photo : AdobeStock®, Shutterstock® et Canva®